AMAP DE LA GOUTTE D'EAU - CONTRAT TISANES

2023 - 2024



Pages 1-2-3 « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- De maintenir (et d'inciter à l'installation) des fermes de proximité, pratiquant une <u>agriculture paysanne et durable</u>, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- De promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- De permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre. Pour en savoir plus, demander le livret d'accueil à un membre du bureau.
- <u>2- L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et <u>bulletin d'adhésion</u> à *Bernadette Faligant, 21 Lotissement les moulins à Brain - Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion.*

- 3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : <u>ils deviennent partenaires</u>.
- 4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- 5- Résiliation: Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- 6- Lieu et jour de distribution : le 1^{er} jeudi du mois, tous les 3 mois, à 18h30 au terrain de jeu de boules, en face du camping de Brain/Authion.

Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour chaque contrat.

<u>Défaut d'engagement</u>: le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur quise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet www.amap-goutte-eau.fr/

Contact tuteur: Justin - justin.amap.lgde@gmail.com - 06 07 53 70 96

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU - CONTRAT TISANES



2023 - 2024

Termes du contrat : Il est proposé des tisanes et thés issus de plantes sauvages récoltées localement sur des lieux exempts de pollutions.

Les consommateurs viennent avec leurs contenants pour les produits en vrac (pot en verre, sac en tissu...)

(Si oubli, le producteur peut fournir des petits sacs à 15 centimes pièce)

Tisane spéciale de l'AMAP : « La goutte d'eau » : proposée en vrac à 0,25€/g, à partir de 20 g. Elle se compose de tilleul, aubépine et trèfle des prés.

Elle permet d'aider à la détente et d'accompagner le sommeil.

Paquets 20 gr avec étiquette calligraphiée.

Achillée millefeuille : Pour calmer les spasmes du bas ventre et accompagner les

dérèglements menstruels.

Pour apaiser le cœur et calmer la tension. Aubépine : Bruyère cendrée : Pour calmer les problèmes urinaires. Callune: Pour calmer les problèmes urinaires.

Pour soulager les problèmes digestifs. Carotte sauvage:

Ronce: Pour apaiser les irritations de la gorge et maintenir le taux de

glycémie.

Sureau noir: Pour stimuler l'immunité. Tilleul:

Pour accompagner le sommeil.

Trèfle des prés : Pour redonner des minéraux aux corps.

Paquets 30 gr avec étiquette calligraphiée.

Aunée (racine): Pour soulager les problèmes respiratoires (bronches encombrées) et

faciliter la digestion.

Pour soulager les inflammations digestives. Guimauve (racine):

Bardane (racine): Pour drainer le foie.

Pissenlit (racines): Pour aider à éliminer les toxines par le foie.

Paquets 20 gr avec étiquette calligraphiée.

Appel de Morphée

o (Aubépine, tilleul, primevère): Apaise et détend pour un meilleur sommeil.

Écho des centenaires

o (Frêne, ortie, reine des prés): Soulage les douleurs articulaires.

Guerrier de l'hiver

o (Cynorrhodon, sureau, origan) : Stimule les défenses immunitaires.

Boîte 20 gr avec boîte consignée (5€).

Teneur naturelle en antioxydant, Sans théine. T sauvage

o (Fruits rouges - miel - brioche.)

Conditions

Le consommateur s'engage à régler d'avance sa commande (en 1 ou plusieurs chèques audelà de 20€).

Le ou les chèques remplis à l'ordre de Frédéric Michenet seront remis au tuteur lors de l'engagement avec le présent contrat.

Livraisons prévues les : Jeudi 07 décembre 2023 - Jeudi 07 mars 2024 - Jeudi 06 Juin 2024 -Jeudi 05 septembre 2024.

Contact tuteur : Justin - justin.amap.lgde@gmail.com - 06 07 53 70 96

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU - CONTRAT TISANES



2023 - 2024

Elles pourront être modifiées en cas d'aléas.

Des ateliers sont proposés dans l'année, de mars à décembre, pour apprendre à reconnaître et transformer les plantes (tisanes, sirops, baumes, onguents, encens...). Les dates seront précisées 1 mois à l'avance.

Une remise de 10% sera proposée à tout titulaire de contrat tisane.

Plus de renseignements : https://naturancestrale.fr

ജ്ജ FIN രുരു

Contact tuteur: Justin - justin.amap.lgde@gmail.com - 06 07 53 70 96